

|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Drogou Jean-Marie :Né le 3-03-1865 à Bourg-Blanc ; 1889, prêtre et professeur à Pont-Croix (1888) ; 1904, recteur de Locmaria-Quimper ; 1907, recteur de Lanriec ; 1928, recteur de Landunvez ; 1939, maison de Keraudren ; 1943, prêtre résidant à Bourg-Blanc ; décédé le 22-05-1950. |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

M. Jean-Marie Drogou, Ancien Recteur de Landunvez. Il y a longtemps que le Bourg-Blanc est une pépinière de vocations sacerdotales. A la fin du siècle dernier, déjà, presque tous les ans une première messe y était chantée. Les jeunes prêtres de cette époque étaient M. Pierre Deniel, ancien recteur de Hengoat, au diocèse de Saint-Brieuc, et M. Casimir Deniel, ancien recteur de Brélès, qui vivent toujours ; le R. P. Jacques Riou, O.M.I, qui vient de mourir au Canada ;

M. Joseph Falc'hun, ancien recteur de Cléden-Cap-Sizu, et M. Jean-Marie Tournellec, ancien recteur de Mahalon, qui moururent au Bourg-Blanc en 1942 ; M. Nicolas Droqou qui décéda tout jeune, comme vicaire à Scaër ; M. Jean-Marie Drogou, ancien recteur de Landunvez, retiré à l'Hospice Saint-Joseph du Bourg-Blanc, rappelé à Dieu le 22 mai dernier, à l'âge de 85 ans.

M. Drogou fut vingt ans professeur à Pont-Croix. Il fut ensuite successivement recteur de Loc-Maria-Quimper, de Lanriec, de Landunvez. En 1939, il avait cinquante années de prêtrise, vingt années de professorat, trente années de ministère paroissial. Après avoir célébré ses noces d'or sacerdotales, il démissionna et se retira à la maison de repos de Keraudren.

Presqu'aussitôt la guerre éclatait. M. Drogou, pour être utile à M. le Curé de Lambézellec dont les vicaires avaient été mobilisés, reprit du service. Il devint vicaire auxiliaire de la paroisse. Il remplira pendant quelques semaines les mêmes fonctions à Saint-Michel de Brest, puis assurera pendant un an l'intérim à la chapellenie de la Salette de Morlaix, tandis que M. le chanoine Boucher remplacera l'aumônier du Carmel, mobilisé à Ouessant. En 1943, M. Drogou quitte définitivement le ministère actif et s'installe à l'Hospice du Bourg-Blanc. Il y restera sept ans. Sept ans de prière, de recueillement, d'effacement, de charité. M. Drogou évitera de s'imposer, soit à la paroisse, soit à l'hospice. Il ne cause d'ennui à personne. Il ne s'immisce dans aucune affaire. Il reste toujours humble, discret, réservé. Ce qui ne l'empêche pas de se dévouer au besoin. Tous les dimanches, il assure la messe de huit heures à l'église paroissiale. Tous les dimanches aussi, il explique l'Evangile aux bons vieux et aux bonnes vieilles de l'Hospice. Pour eux, il est d'une bonté, d'une condescendance, d'une bienveillance très sacerdotales. Pour les religieuses, il est d'une déférence, d'une délicatesse au-dessus de tout éloge. Jamais il ne formule une plainte, une critique. Il n'a toujours à la bouche que des éloges, des remerciements. Les dernières semaines de sa vie, où il doit s'aliter, où il ne peut plus dire la messe, où il souffre étonnamment, il ne cesse d'édifier son entourage par son esprit de foi et sa grande générosité. Pendant 61 ans, M. Drogou a été vraiment le bon prêtre et le prêtre bon. Lorsque dans l'après-midi du 22 mai, calmement, paisiblement, purifié par une dernière absolution, il a quitté ce monde, il pouvait sans crainte se présenter au Tribunal de Dieu, Dieu se devait de le traiter comme il avait traité les autres, avec bonté. Son jugement aura été favorable. Qu'au Ciel, il prie pour l'Hospice Saint-Joseph où s'écoulèrent, si heureuses, il ne cessait de le répéter, les sept dernières années de son existence ! Que Là-Haut il intercède pour la paroisse du

Bourg-Blanc afin que toujours, sous le patronage de Notre-Dame, elle donne à l'Eglise, à l'autel, beaucoup de bons et saints prêtres !

*Semaine religieuse de Quimper et Léon, 23/06/1950 p. 378.*